



AN 2020
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 10 juillet à 18h30

L'an deux mille vingt, vendredi 10 juillet 2020 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aureil, dûment convoqué par le maire, s'est assemblé à titre dérogatoire dans le cadre des mesures de confinement contre le Covid-19, à huis-clos, à la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de Mr THALAMY Bernard, Maire.

PRESENTS 12 : THALAMY Bernard, BLANCHET Christian, Christine DELMAS, PIQUERAS Sylvie, BESSOULE Christophe, GAGNANT Véronique, CALVET Charles, GOTTE Joël, BLONDET Annick, PAROT Serge, BLEUSE Carole, JARDIN Michaël.

ABSENT:

ABSENT EXCUSE AVEC POUVOIR: DEBONNAIRE Bruno (représenté par Bernard THALAMY), NOUHAUD Colette (représentée par Véronique GAGANANT), MAGNE Laëtitia (représentée par Christian BLANCHET),

Vu l'article R2121-9 du Code Général des Collectivités territoriales et les articles L2121-25 et L21314-1 du Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur Bernard THALAMY, Maire, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Monsieur Christophe BESSOULE est désigné secrétaire.

Monsieur Bernard THALAMY présente l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

2020-000 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.

2020-022: DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

2020-023: FINANCES PROJET - DEMANDE DE SUBVENTIONS ET CONCOURS FINANCIERS POUR LES TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES ET RENOVATION ELECTRIQUE DANS LA MAISON COMMUNAL SITUEE EN CŒUR DE BOURG DESTINEE A UN TIERS-LIEU.

2020-024: FINANCES PROJET - DEMANDE DE SUBVENTIONS ET CONCOURS FINANCIERS POUR LES TRAVAUX DANS L'EGLISE : INSTALLATION D'UNE ECHELLE DANS LE CLOCHER ET REMPLACEMENT DES MOTEURS DE VOLEE DES CLOCHES 1 ET 2.

2020-025 : C.C.I.D : ANNULE ET REMPLACE DELIB 2020-016 PROPOSITION D'UNE LISTE DE NOMS POUR LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

00 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL

Lecture faite du compte rendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE à l'unanimité le compte rendu de la réunion du dernier conseil.

**2020-022 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS
EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Le conseil municipal s'est réuni le 10 juillet à 18h30.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mr BLANCHET Christian, Mme BLONDET Annick, Mr JARDIN Michaël et Mr CALVET Charles.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués et leurs suppléants

La liste déposée et enregistrée : liste Aureil

La liste Aureil est composée comme suit : DELMAS Christine, THALAMY Bernard, MAGNE Laetitia, DEBONNAIRE Bruno, GAGNANT Véronique, Christophe BESSOULE.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- liste Aureil : 13 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste Aureil : 6 sièges

Titulaires : DELMAS Christine, THALAMY Bernard, MAGNE Laetitia.

Suppléants : DEBONNAIRE Bruno, GAGNANT Véronique, Christophe BESSOULE.

**2020-023 – FINANCES PROJET - DEMANDE DE SUBVENTIONS ET CONCOURS FINANCIERS
POUR LES TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES ET RENOVATION ELECTRIQUE DANS LA
MAISON COMMUNALE SITUEE EN CŒUR DE BOURG DESTINEE A UN TIERS-LIEU.**

Le Maire rappelle qu'une étude de remise aux normes et de rénovation électrique de la maison communale située dans le bourg a été réalisée dans le souhait de transformer cette habitation en un tiers-lieu.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet présenté, pour un montant d'environ 23678.53€ HT, dépenses imprévues comprises,

SOLLICITE le concours financier du Département au meilleur taux

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre du DETR

DEMANDE au maire de prévoir tous les crédits nécessaires au financement du projet.

DONNE tous pouvoirs au maire pour signer les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2020-024 FINANCES PROJET - DEMANDE DE SUBVENTIONS ET CONCOURS FINANCIERS POUR LES TRAVAUX DANS L'EGLISE : INSTALLATION D'UNE ECHELLE DANS LE CLOCHER ET REMPLACEMENT DES MOTEURS DE VOLÉE DES CLOCHES 1 ET 2.

Le Maire rappelle que malgré une maintenance annuelle des moteurs de volée des cloches, le dernier rapport de visite technique signale que le moteur de volée n°2 est hors service et le moteur de volée n°1 présente une usure importante.

Il est donc nécessaire de remplacer ceux-ci.

De plus, compte tenu de la hauteur d'intervention, l'installation d'une échelle dans le beffroi du clocher est indispensable.

Un nettoyage sera réalisé en régie par l'employé communal au préalable.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet présenté, pour un montant d'environ 5758.79€ HT, dépenses imprévues comprises,

SOLLICITE le concours financier du Département au meilleur taux

SOLLICITE le concours financier de l'Etat au titre du DETR

DEMANDE au maire de prévoir tous les crédits nécessaires au financement du projet.

DONNE tous pouvoirs au maire pour signer les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2020-025 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2020-016 DU 12 JUIN 2020.

C.C.I.D : PROPOSITION D'UNE LISTE DE PERSONNES POUR LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué, soit dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,
pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms :

CIVILITE	NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
Monsieur	Serge MOURET	18/03/1959	69 Route des Carrières
Monsieur	Robert GENEST	22/01/1949	16 Imp. des Bouleaux Aureil
Monsieur	René MERAUD	22/04/1943	114 Route de St Antoine Aureil
Madame	Véronique GAGNANT	26/08/1974	59 Rue du Lavoir Virolles Aureil
Madame	Jacqueline SENAMAUD		80 Av. Léon Blum 87350 Panazol
Madame	Annick PATELOUP	10/11/1946	33 Chemin du Cluzeau Aureil
Madame	Annick BLONDET	01/11/1956	93 Route de St Just le Martel
Monsieur	Jacky CLARISSE	15/09/1955	88 Rue du Lavoir Aureil
Madame	Colette NOUHAUD	01/04/1955	24 Allée du Tilleul
Monsieur	André DUCAILLOU	15/11/1949	26 Rue de Bambournet Aureil
Monsieur	Jacques GROLLEAU		42 Route de Laubaudie EYJEAUX
Madame	Marie-José LAROUDIE	29/05/1947	74 Rue du Lavoir Virolles Aureil
Madame	Monique DECOURTILLES	15/04/1934	11 Route de St Paul Aureil
Monsieur	Serge ALLAFORD	18/07/1952	5 Impasse des Bouleaux Aureil
Monsieur	Alain BARRY	09/04/1953	112 Route de St Antoine Aureil
Madame	Valérie BAYOUT	19/04/1966	20 Chemin du Cluzeau Aureil
Monsieur	Christophe BESSOULE	19/09/1961	6 Impasse des Sources Aureil
Monsieur	Jérôme CARLOS	04/05/1973	13 Route de Lathonie Aureil
Monsieur	Eric CHANARD	08/04/1962	4 Impasse des Sources Aureil
Monsieur	Philippe DARNIS	27/09/1964	27 Rue du Lavoir
Monsieur	Cyril CHATENDEAU	19/04/1977	6 Impasse du Mistral Aureil
Monsieur	Cédric CIBLAC	02/12/1977	8 Impasse du Mistral Aureil
Monsieur	Jean-François CITHAREL	10/09/1949	42 Rue de la Lande Aureil
Madame	Isabelle COMBE	23/10/1974	10 Rue de la Lande Aureil

Aureil le 11 juillet 2020

le Président

le secrétaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

BLANCHET Christian		NOUHAUD Colette	EXCUSEE
DELMAS Christine		GOTTE Joël	
DEBONNAIRE Bruno	EXCUSE	MAGNE Laëtitia	EXCUSEE
PIQUERAS Sylvie		JARDIN Michaël	
BESSOULE Christophe	SECRETAIRE	BLONDET Annick	
GAGNANT Véronique		PAROT Serge	
CALVET Charles		BLEUSE Carole	